

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2020



**Veillez lire attentivement les procédures
d'inscription ainsi que code de vie du camp de jour Le
Tourbillon de Ste-Élisabeth.**

Soirée d'information et d'inscription :

Le camp de jour est offert aux enfants de 5 à 12 ans du primaire seulement.
Les groupes d'âge du camp de jour sont les 5 à 8 ans et les 9 à 12 ans.

Les enfants de 5 ans doivent avoir terminé la maternelle. Pour qu'ils puissent faire partie du groupe 9 à 12 ans, les enfants devront avoir 9 ans avant le 1^{er} octobre 2020.

- **Le paiement confirme l'inscription.**

Les sorties doivent être réservées lors de l'inscription.

- **Le paiement confirme les sorties.**

Le chandail de camp de jour est obligatoire lors des sorties.

- **Le chandail est au coût de 15 \$.**

Prenez note qu'aucune sortie (extérieure du territoire de Sainte-Élisabeth) n'aura lieu cet été.

Aucune inscription acceptée par voie téléphonique. Laissez-nous un message au (450) 759-2875 #5600 et nous retournerons votre appel.



Tarification 2020

À noter :

- « Résident Sainte-Élisabeth » comprend la zone scolaire de Sainte-Élisabeth.
- Les prix incluent le service de garde.

Forfait pour l'été :

Comprend huit semaines d'activités.

320\$ pour le premier enfant, 280\$ pour le deuxième enfant d'une même famille, 95\$ pour le troisième enfant et plus **d'une même famille.**

Forfait à la semaine :

Comprend la semaine d'activités régulières.

45\$ pour le premier enfant, 40\$ pour le deuxième enfant et 15\$ pour le troisième enfant et plus **d'une même famille.**

Coût à la journée :

Comprend la journée d'activités régulières.

18\$ pour le premier enfant, 15\$ pour le deuxième enfant et 8\$ pour le troisième enfant et plus **d'une même famille.**

Le paiement complet du camp de jour et des sorties doit être effectué lors de l'inscription par chèque seulement à l'ordre de : *Municipalité de Ste-Élisabeth* et ce, en trois versements :

1^{er} versement à l'inscription;

2^e versement en date du 20 juin 2020;

3^e versement en date du 20 juillet 2020.

Des frais de 35 \$ seront exigés si un chèque nous est retourné pour fonds insuffisants. Dans ce cas, le paiement complet sera exigé comptant dans les cinq jours ouvrables, sous peine que l'enfant soit exclu du camp.

**** Notez bien qu'un parent qui doit de l'argent au camp de jour de l'année précédente doit acquitter ce montant pour que son ou ses enfants puissent s'inscrire. ****

Information :



Règlements

1. Respect de l'horaire

Municipalité	Service de garde AM	Période de camp	Service de garde PM
École Primevère de Ste-Élisabeth	7 h à 9 h	9 h à 16 h	16 h à 17 h 30

*Voir l'horaire des sorties, car l'heure de départ et d'arrivée au camp peut varier.

2. Frais de retard

Des frais de 1.00 \$ s'appliquent pour **chaque minute** de retard en fin de journée, soit après 17h30.



Nous nous réservons le droit de limiter l'accès au camp de vos enfants lorsque nous considérons qu'il y a abus dans les retards ou eu non-paiement des frais de retard.

Le paiement des frais de retard vous sera exigé le lendemain, et ce, **en argent comptant seulement**.

3. Suivi quotidien

Un court moment vous est accordé pour discuter avec l'animateur lorsque vous amenez ou venez chercher votre enfant. Les parents **ne doivent pas flâner sur les lieux du camp de jour**, afin de préserver la sécurité des enfants.

Seules les personnes autorisées sur la fiche d'inscription peuvent quitter le camp avec un enfant. Vous devrez communiquer avec la responsable de camp pour tout changement.

4. Communication en dehors des heures d'ouverture

En dehors des heures d'ouverture, il est interdit de communiquer avec la responsable ou l'équipe d'animateurs, que ce soit par cellulaire, par la ligne téléphonique personnelle, par courriel, par les réseaux sociaux ou à la porte du domicile. En cas de besoin, téléphonez au 450-759-2875 et laissez un message à la responsable des loisirs.

Merci de respecter nos heures de repos.

Nous nous réservons le droit de suspendre puis, si nécessaire, d'expulser votre enfant en cas de non-respect des règles 2, 3 et 4 ci-haut mentionnées.

Code de vie du bon campeur :

Voici ce que **nous demandons** aux jeunes :

- Respect envers l'animateur (respect de la personne et des consignes).
- Respect envers les autres participants du camp de jour (interdit : taquineries, bousculades, intimidation).
- Respect du matériel et de l'environnement (aucun bris ne sera toléré).
- Participation aux activités.
- Bonne humeur.

Les procédures disciplinaires :

Voici de quelle façon l'équipe d'animation s'assure de faire respecter le code de vie :

1. L'animateur peut répéter plusieurs fois la même consigne.
2. L'animateur fait remplir une fiche de réflexion et/ou fait l'exercice avec l'enfant (signature du parent).
3. Premier avis écrit de la direction des loisirs transmis aux parents avec demande de signature.
4. Deuxième avis écrit de la direction des loisirs transmis aux parents avec demande de signature. Suspension pour une journée (le lendemain) aux frais des parents. Une copie de l'avis est transmise à la municipalité.
5. Troisième et dernier avis écrit de la direction des loisirs transmis aux parents avec la demande de signature. Suspension de trois jours aux frais des parents. Une copie du dossier complet est remise à la municipalité.
6. Expulsion de l'enfant du camp de jour sans remboursement possible.
7. **En cas de bataille, les enfants fautifs seront expulsés du camp de jour immédiatement.**

Malheureusement, nous sommes parfois dans l'obligation d'imposer une sanction disciplinaire aux enfants qui n'améliorent pas leur comportement suite aux nombreux avis verbaux et réflexions demandés. Soyez assuré qu'il s'agit ici de mesures disciplinaires extrêmes utilisées uniquement lorsque nous avons tout tenté pour améliorer le comportement de l'enfant, et ce, avec l'aide des parents. Si votre enfant souffre d'un trouble du comportement reconnu, merci de nous en faire part dans la fiche médicale, nous serons en mesure d'interagir en conséquence avec votre enfant.

Le guide du bon campeur :

L'enfant doit avoir dans son sac à dos, **chaque jour, les articles suivants IDENTIFIÉS À SON NOM :**

- Une paire d'espadrilles ou des sandales fermées;
- Un chapeau;
- Une bonne crème solaire **en AÉROSOL**;
- Un maillot de bain et une serviette;



- Un repas (nous ne tolérons pas les friandises, chocolats, croustilles et boissons gazeuses);
- **Deux** collations (nous ne tolérons pas les friandises, chocolats, croustilles et boissons gazeuses);
- Une bouteille d'eau réutilisable;
- Un beau sourire! 😊

Il est interdit d'apporter des jouets de la maison. Si tel est le cas, l'enfant pourrait se les faire confisquer.

Nous disposons d'un four micro-onde à l'école Primevère. Si votre enfant fait réchauffer son repas, celui-ci doit être dans un contenant allant au micro-onde.

Il est interdit à toute l'équipe d'animation d'appliquer avec les mains de la crème solaire aux enfants. Nous vous demandons donc d'inclure dans le sac à dos de votre enfant de la crème solaire **en AÉROSOL**. Merci de votre collaboration!

Information pour la production du relevé 24 :

Il est de votre devoir de bien **remplir toutes les cases de la fiche d'inscription**, tant pour la sécurité de vos enfants que **pour l'émission de votre relevé 24** pour fins d'impôts. Dans le cas où des informations seraient manquantes, **nous ne communiquerons pas avec vous** et n'émettrons pas le relevé 24. Nous comptons sur votre collaboration. **Il est également de votre devoir de nous transmettre vos nouvelles coordonnées, en cas de déménagement.**

Remboursement :

La municipalité se réserve le droit d'annuler une activité en tout temps. En cas d'annulation de l'activité, les frais d'inscription vous seront remboursés en totalité.

Autres motifs de remboursement :

- Les demandes de remboursement doivent être faites par écrit au plus tard le 26 juin 2020. **Aucun remboursement ne sera accepté après cette date**, sauf sur présentation d'un **billet médical**. **En ce cas, le remboursement se fera au prorata, selon l'inscription.**
- **Aucun remboursement** pour le camp de jour, **suite à une suspension ou une expulsion d'un enfant.**

Arrivée et départ au camp :

- Les parents doivent accompagner leur enfant auprès de l'animateur afin d'enregistrer les présences.
- Chaque jour, à l'arrivée et au départ, les parents doivent **SIGNER la feuille de présence**. Merci de nous prévenir quand votre enfant est absent du camp. Ainsi, nous éviterons de communiquer avec vous inutilement. Il s'agit ici d'une mesure de sécurité simple et efficace. Seules les personnes autorisées sur la fiche d'inscription peuvent quitter le camp avec un enfant. Vous devez communiquer avec la responsable pour tout changement.

Sorties et activités spéciales (Annulées):

- ~~Les sorties s'adressent aux enfants inscrits au camp de jour prioritairement, elles sont offertes par la suite à la population de la municipalité si l'autobus n'affiche pas complet.~~
- ~~L'argent de poche est interdit lors des sorties.~~
- ~~Le camp de jour sera fermé lors des sorties afin de permettre à tous les animateurs et à la responsable d'accompagner les groupes et d'assurer la sécurité des enfants.~~
- ~~Le chandail du camp de jour est obligatoire pour toutes les sorties.~~



FICHE D'INSCRIPTION

Une fiche par enfant

Identification de l'enfant			
Nom et prénom:			
Adresse:			
Âge:			
Date de naissance:			
Téléphone maison:			
Téléphone d'urgence:		Qui :	
Numéro d'assurance maladie:		Date d'expiration:	

Identification du parent payeur (pour le relevé 24)	
Nom:	
Adresse complète:	
Téléphone maison:	
Numéro d'assurance sociale:	

Autorisation lors du départ de l'enfant																	
J'autorise mon ou mes enfant(s) à quitter seul(s) le camp de jour? Oui ☐ Non ☐ J'autorise mon ou mes enfant(s) à quitter en compagnie d'une personne mineure? Inscrire le nom: _____ Personnes autorisées à venir le ou les chercher (inscrire les noms). Se limiter à 4 personnes svp <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">1.</td> <td style="width: 25%; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">Tél.</td> <td style="width: 25%; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">Cell.</td> </tr> <tr> <td style="border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">2.</td> <td style="border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">Tél.</td> <td style="border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">Cell.</td> </tr> <tr> <td style="border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">3</td> <td style="border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">Tél.</td> <td style="border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">Cell.</td> </tr> <tr> <td style="border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">4</td> <td style="border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">Tél.</td> <td style="border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">Cell.</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="padding: 5px;">Signature du parent :</td> </tr> </table>			1.	Tél.	Cell.	2.	Tél.	Cell.	3	Tél.	Cell.	4	Tél.	Cell.	Signature du parent :		
1.	Tél.	Cell.															
2.	Tél.	Cell.															
3	Tél.	Cell.															
4	Tél.	Cell.															
Signature du parent :																	

Consentement parental

En cochant les items ci-dessous vous y accordez votre consentement.

- 1. Pour donner les premiers soins ☐
- 2. Transport médical en ambulance ☐
- 3. Autorisation au personnel médical d'apporter les soins jugés nécessaires ☐
- 4. Autorisation de prendre votre enfant en photo dans le cadre du camp de jour et à utiliser les photos à des fins promotionnelles ☐

Signature: _____

Date: _____

FICHE SANTÉ

Une fiche par enfant

Allergies			
Votre enfant souffre-t-il d'allergie (s)?	Oui	☐	Non
Lesquelles :			
Votre enfant a-t-il à sa disposition en fonction de ses allergies?			
Épipen ou un Ana-Kit	Oui	☐	Non
Bénadryl ou autre	Oui	☐	Non
Est-il capable de se l'administrer lui-même?	Oui	☐	Non

Problème physique			
Votre enfant souffre-t-il?			
Asthme	☐	Diabète	☐
Hémophilie	☐	Maladie du cœur	☐
		Épilepsie	☐
		Surdité	☐
Autres: _____			

Médication		
Votre enfant doit-il prendre des médicaments dans la journée?	Oui	Non
Indiquez les médicaments que l'enfant devra possiblement prendre durant la journée :		
Nom du médicament	Fréquence	Posologie

Autres informations (TDA/TAH. Trouble de comportement, etc.)

Nom de l'enfant : _____

Signature : _____

Date : _____

TARIFICATION

Nom de l'enfant : _____

A-t-il des frères et sœurs qui fréquente le camp de jour? _____

Leurs noms : _____

Description	1 enfant	2 enfant	3 enfant	4 enfant	Total pour chaque semaine
Semaine 1 25 au 26 juin	20\$	20\$	10\$	10\$	
Semaine 2 29 juin au 3 juillet	45\$	40\$	15\$	15\$	
Semaine 3 6 au 10 juillet	45\$	40\$	15\$	15\$	
Semaine 4 13 au 17 juillet	45\$	40\$	15\$	15\$	
Semaine 5 20 au 24 juillet	45\$	40\$	15\$	15\$	
Semaine 6 27 au 31 juillet	45\$	40\$	15\$	15\$	
Semaine 7 3 au 7 août	45\$	40\$	15\$	15\$	
Semaine 8 10 au 14 août	45\$	40\$	15\$	15\$	
À la journée	18\$	15\$	8\$	8\$	
Pour 8 semaines	320\$	280\$	95\$	95\$	
Chandail obligatoire	15\$	15\$	15\$	15\$	
				Grand total	

CHANDAIL :

NOM DE L'ENFANT	CHANDAIL SMALL	CHANDAIL MÉDIUM	CHANDAIL LARGE



À REMPLIR PAR LE RESPONSABLE DU CAMP DE JOUR



CHÈQUE :

	DATE DU CHÈQUE	MONTANT DU CHÈQUE	REÇU DONNÉ
NOM DU PAYEUR			
CHEQUE NO 1			
CHEQUE NO 2			
CHÈQUE NO 3			

ADRESSE COURRIEL : _____

**** DORÉNAVANT, LES INFORMATIONS POUR LES SORTIES SE FERONT PAR COURRIEL LE LUNDI SOIR**

Signature du parent : _____

Date: _____